

Priorités Santé

BULLETIN D'INFORMATION DU COMITE REGIONAL D'EDUCATION POUR LA SANTE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

n°6

Janvier/Février/Mars/Avril 2003

S o m m a i r e

L'événement	
Comment communiquer auprès des jeunes ?	p.2
Thème du colloque organisé le 21 janvier dernier au Conseil Régional	
3 questions à :	
Christine CROS-VILLARD, Présidente de la FNES	p.3
Actions PRS Jeunes	
04 : Codes 04 : un programme de promotion de la santé et d'intégration des jeunes en difficulté	p.4
06 : Prévention de l'obésité : l'éducation nutritionnelle des enfants de la ZEP de Vallauris	p.5
13 : Collectif d'Aubagne : un bel exemple de réseau autour de la santé des jeunes	p.5-6
83 : Soutien à la fonction parentale : une "maison verte" à Draguignan Le guide varois des acteurs de la famille	p.6 p.7
84 : Le collège Clovis Hugues à Cavaillon mise sur la parentalité	p.7
Actions PRAPS	
04 : Un atelier d'expression créative pour les publics précaires	p.8
05 : Mission locale : rendre les jeunes acteurs de leur santé	p.8
06 : SOS Amitié : pour maintenir le lien avec la vie	p.9
13 : ADJ Marceau et Consolat : priorité à l'accès aux soins	p.9-10
83 : Prévenir les grossesses chez les adolescentes	p.10
Au microscope	
Organigramme de l'URCAM	p.11
Espace CRES	
- Actualité	p.12
- Documentation : une sélection bibliographique sur le thème de l'éducation thérapeutique	p.13
Les Ecrits	
"L'effet génération dans les représentations sociales de la drogue", par Lionel Dany, ORS, Université de Provence	p.14-15
Agenda	p.16
Chiffres-repères	p.16

é d i t o r i a l

Dépistage du cancer du sein : sensibiliser les populations exclues

La généralisation du dépistage organisé du cancer du sein sur l'ensemble du territoire a commencé en septembre 2001, objectif essentiel du plan de lutte contre le cancer lancé le 1^{er} février 2000 et du grand chantier national ouvert sous l'impulsion du Président de la République le 14 juillet 2002.

Notre région est bien placée puisque nos six départements sont désormais dotés d'une structure de gestion en charge de l'organisation de cette campagne de masse. Notons que les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes et le Var sont précurseurs puisque avec respectivement ARCADES, APREMAS et ISIS, ils sont dotés de ce dispositif depuis plus de 10 ans.

Une campagne de communication incitant au dépistage est proposée au niveau national par la Ligue contre le Cancer, le Ministère de la Santé et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Elle est parfois renforcée au niveau départemental par des initiatives locales. Le rapport établi par l'ORS PACA en 1999 révèle que *"concernant le cancer du sein, les zones d'emploi qui présentent les taux de mortalité les plus élevés sont souvent celles qui ont le plus fort taux de chômage : Marseille, l'Étang de Berre et Fréjus / Saint-Raphaël. Une corrélation significative est démontrée entre le taux de chômage et la mortalité par cancer du sein dans les zones d'emploi de la région."*

Dans notre région, une campagne de communication ciblant les populations exclues, précaires et isolées a été confiée au CRES. Son objectif est d'inciter ces publics à se faire dépister.

Les conditions de vie difficiles des populations isolées et précarisées sont des freins importants au dépistage et ne font que compromettre toute démarche de participation à la campagne : prise de rendez-vous, garde d'enfants, etc.

La peur des résultats est également un frein au dépistage, l'annonce d'une nécessité de traitement entraînant un bouleversement dans la vie et une incapacité de travail temporaire ou permanente.

En dehors de ces facteurs psychosociaux, le manque d'information, les connaissances, les croyances et le recours, souvent tardif, aux services de santé, représentent un ensemble de freins au dépistage.

Participer à une telle campagne nécessite une motivation, une capacité de prise de décision et un savoir-faire dont sont bien souvent privées les populations précaires et isolées.

La campagne de communication régionale ciblant ces populations, sera donc basée sur l'interactivité et "l'empowerment"; son objectif étant d'inciter les femmes à se faire dépister mais aussi, et de manière plus globale, à prendre en main leur santé et leur corps.

Elle est développée avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

Zeina MANSOUR,
CRES PACA.

Retrouvez
"Priorités Santé"
sur le site Internet du CRES :
www.cres-paca.org

Cette publication a été réalisée par le CRES avec la participation du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de la région PACA.



Comment communiquer auprès des jeunes ?

450 personnes ont assisté le 21 janvier dernier au colloque "Santé et prévention : les jeunes en parlent, parlons-en" organisé par le CRES à la demande du Conseil Régional, dont l'objet était de confronter les messages de prévention conçus par les jeunes avec ceux des campagnes nationales de communication ciblant les adolescents.

La période de l'adolescence est souvent caractérisée par un sentiment d'invulnérabilité et de déni de sa propre mortalité. Les jeunes vivent dans le présent et éprouvent des difficultés, notamment les garçons, à imaginer toute conséquence néfaste de leurs conduites sur le long terme.

Dès lors, quels ressorts de communication utiliser pour influencer leurs comportements de santé, qu'il s'agisse de tabagisme, de sexualité ou de sécurité routière ?

Quels sont les leviers les plus pertinents pour les responsabiliser : l'information, la peur, l'humour ? Quels messages utilisent-ils eux-mêmes lorsqu'ils ont l'opportunité de parler de prévention à leurs pairs ?

Autant de questions qui ont été débattues tout au long de la journée dans l'hémicycle de l'Hôtel de Région, en présence de nombreux acteurs institutionnels et associatifs travaillant auprès des jeunes, de l'éducation, du sanitaire ou du social... mais aussi de plusieurs classes de lycéens qui avaient fait le déplacement.

Le Président Michel Vauzelle, lors de son intervention, a rappelé que la jeunesse constituait la priorité du Conseil Régional, qui y consacre plus de la moitié de son budget.

Les jeunes plébiscitent le "parler-vrai"

Pour savoir de quelle manière faire passer le message auprès des jeunes... on est allé le leur demander. Toute la matinée leur était en effet consacrée, plusieurs groupes de lycéens de la région ayant été invités à présenter des productions vidéo, films ou clips de prévention réalisés dans le cadre de leur scolarité.

Les études sur le sujet révèlent que les jeunes sont demandeurs d'une communication faisant appel à des émotions fortes et à un discours authentique; ce qui a été amplement vérifié lors des projections.

"Tenue de route", réalisé par les élèves du lycée Pierre-Gilles de Gennes de Digne-les-Bains et "Fais gaffe à toi, fils", des jeunes des foyers ruraux des Bouches-du-Rhône, abordaient le thème de la sécurité routière. Ils avaient choisi deux styles radicalement différents, un scénario plutôt sérieux et un rap décoiffant, pour un même parler-vrai au final très touchant.

L'émotion était également au rendez-vous avec le film "Entre bonheurs et blessures" réalisé par le Conseil Régional des Jeunes, conçu autour de témoignages de jeunes sur leurs comportements à risques. "Les sacrifiés", clip des élèves du lycée Fabre de Carpentras, présentait un effrayant kaléidoscope d'images fortes de l'histoire mondiale, pour aborder le Sida. Quant au clip "Ouille à l'ouïe"*, d'un lycée agricole de Moulins, dans l'Allier, il avait choisi l'humour pour sensibiliser sur les conséquences des nuisances sonores.

Un ton nouveau pour les campagnes nationales

Si les adolescents demandent qu'on leur fasse peur, faut-il pour autant répondre à cette attente? N'y a-t-il pas des fragilités de la psychologie adolescente à prendre en compte ?

L'après-midi a été consacrée à l'analyse des campagnes nationales de communication et aux stratégies retenues par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé, la Ligue contre le Cancer ou la Prévention routière.

L'INPES, par exemple, a choisi de remettre en cause la valeur de liberté si chère aux jeunes, notamment aux fumeurs, en révélant les manipulations dont ils font l'objet de la part des industriels du tabac.

Sa récente campagne d'alerte sur la composition de la fumée de cigarette a plus que rempli ses objectifs de mobilisation (900.000 appels téléphoniques suscités par les spots TV dans la seule soirée du 23 juin dernier!).

La Ligue contre le Cancer, dans un film pédagogique diffusé aux lycéens pour aborder le tabagisme, "Le vrai combat", montre une femme laryngectomisée qui continue à fumer par ce nouvel orifice...

Quant à la prévention routière, une de ses études ayant révélé que les jeunes étaient plus sensibles aux risques qu'ils font courir aux autres plutôt qu'à eux même, son spot TV "Le Carrefour" met en scène un adolescent qui tue ses camarades en grillant un feu rouge...

En conclusion, il semble que les campagnes de masse aient depuis peu adopté un ton nouveau, plus proche du modèle anglo-saxon. Mais le recul n'est peut être pas suffisant pour en évaluer l'efficacité, en termes de modification de comportement.

De plus, si les campagnes de communication nationales sont irremplaçables pour mobiliser l'opinion publique et mettre ponctuellement sur le devant de la scène un thème de santé publique, elles doivent être relayées sur le terrain par l'ensemble des professionnels, tabacologues, agents de prévention... pour un travail de proximité et de long terme.

Pour se procurer les actes du colloque

Pour tous ceux qui n'ont pu assister au colloque ou qui souhaitent consulter le contenu de cette journée, les actes sont dès à présent disponibles. Ils peuvent être téléchargés sur le site Internet du CRES www.cres-paca.org, ou envoyés gratuitement sur demande.

Contact : CRES PACA,

Tél. 04 91 36 56 95,

Mail : cres-paca@wanadoo.fr

* Les films "Les sacrifiés", "Oui à l'ouïe" et "Fais gaffe à toi, fils", avaient été sélectionnés lors du Clap santé jeunes 2002, festival du film de prévention réalisé par les jeunes qu'organise chaque année le CDDPA 06 à Nice. Prochaine édition prévue les 27 et 28 juin à Antibes. Contact : 04 93 62 62 10



3 QUESTIONS À ...

Christine CROS-VILLARD,

médecin scolaire, présidente du CoDES des Hautes Alpes
et Présidente de la toute nouvelle Fédération Nationale des Comités d'Éducation
pour la Santé (FNES).

• Question n°1 :

Pourquoi une Fédération nationale des comités d'éducation pour la santé ?

Le changement de statut du Comité Français d'Éducation pour la Santé (CFES) en Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES), le 3 mai 2002, a modifié le paysage auquel nous étions habitués depuis des décennies. L'INPES a désormais des missions élargies. Les 21 CRES* et 90 CoDES* répartis sur le territoire français ne sont plus son partenaire exclusif.

Pour conserver la force que représente un réseau national généraliste en éducation pour la santé, les comités ont alors décidé de créer et d'adhérer à une Fédération, dont les statuts ont été votés en juin 2002.

La FNES a pour objectifs :

- ▶ de représenter les comités d'éducation pour la santé auprès des pouvoirs publics et des instances nationales ou internationales
- ▶ d'être garant du respect des principes de la charte du réseau des comités d'éducation pour la santé et de la charte d'Ottawa
- ▶ de favoriser le développement et la reconnaissance de l'éducation pour la santé
- ▶ d'animer le réseau des comités et d'aider à son développement.

Son siège social est fixé à Paris et devrait prochainement fonctionner avec deux salariés. Quant au conseil d'administration, il est composé de 26 représentants, issus des comités des 26 régions françaises.

• Question n°2 :

Quelles relations entretiennent la Fédération et l'INPES ?

Une délégation de la FNES a été reçue par le Président et le Directeur Général de l'INPES le 20 février dernier. Maintenir la collaboration et le partenariat privilégié avec le réseau des comités d'éducation pour la santé reste un axe important pour l'INPES.

L'Institut souhaite désormais soutenir les comités au travers d'appels à projets lancés au niveau régional. Seront financés les projets portant sur des sujets d'intérêt régional, cohérents avec les PRS et avec les priorités nationales. Ces actions auront vocation à fédérer les acteurs locaux et devront inclure une évaluation.

Les relations entre la Fédération et l'INPES devraient être prochainement formalisées dans le cadre d'une convention. Un soutien financier de la FNES est envisagé, devant permettre à cette dernière de mettre en place des actions de type journées techniques associant d'autres réseaux, ou des groupes de travail thématiques etc.

• Question n°3 :

Quelles sont les priorités de la Fédération pour les mois à venir ?

La Fédération doit refléter les attentes des comités. Le travail de communication à l'intérieur du réseau est une tâche primordiale.

Plusieurs ateliers de travail vont se mettre en place afin que tous les comités participent activement à la construction de leur Fédération (élaboration d'un site internet, réflexion sur la santé des enfants et des adolescents, rédaction d'un manifeste, états des lieux des actions mises en place par les comités).

Dans les semaines qui viennent, différents contacts seront pris avec d'autres partenaires.

La promotion de la santé est incontestablement le nouveau défi de ce XXI^{ème} siècle.

* CFES : Comité Français d'Éducation pour la Santé

* CRES : Comité régional d'éducation pour la santé

* CoDES : Comité départemental d'éducation pour la santé

CRES Paca 178 Cours Lieutaud - 13006 MARSEILLE - Tél. 04 91 36 56 95 - Fax : 04 91 36 56 99
e-mail : cres-paca@wanadoo.fr - Site : www.cres-paca.org

CoDES 04 Centre Médico-social, - 18 avenue Demontzey - 04000 DIGNE-LES-BAINS - Tél. 04 92 36 76 62 - Fax : 04 92 31 46 92
e-mail : codes.ahp@wanadoo.fr

CoDES 05 5, rue de Camargue - 05007 GAP Cedex - Tél. 04 92 53 58 72 - Fax : 04 92 53 36 27
e-mail : codes-05@wanadoo.fr

CoDES 06 Centre administratif, Bâtiment "Audibergue" - BP 7, - 06201 NICE Cedex 3 - Tél. 04 93 18 66 87 - Fax : 04 93 18 66 86

CoDES 13 6, rue Fongate - 13006 MARSEILLE - Tél. 04 96 11 16 63 - Fax : 04 96 11 16 67
e-mail : Codes.bdr@wanadoo.fr

CoDES 83 158, avenue de la République, "Le Jean Bart" - 83000 TOULON - Tél. 04 94 89 47 98 - Fax : 04 94 92 80 98
e-mail : codes.var@wanadoo.fr

CoDES 84 1, rue Mourre, route de Montfavet - 84000 AVIGNON - Tél. 04 90 81 02 41 - Fax : 04 90 81 06 89
e-mail : codesdu84@aol.com



Programme régional de Santé

Santé des enfants et des jeunes
Provence, Alpes, Côte d'Azur

■ RÉGION

4,5 M€ en trois ans pour le PRSJ

314 actions ont été financées depuis le début du PRS Jeunes : 89 actions en 2000, 98 en 2001 et 127 en 2002.

272 d'entre elles étaient des actions départementales, 20 des initiatives à portée régionale et 22 des actions en milieu hospitalier financées par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation.

Sur la même période, les financements ont représenté 4,5 millions d'euros, répartis entre l'État (DRASS et DDASS), l'Assurance Maladie (URCAM), l'ARH et le Conseil Régional PACA.

Jeunes et troubles du comportement alimentaire

Le prochain colloque de CRES et du Conseil Régional portera sur les troubles des conduites alimentaires chez les adolescents.

C'est la troisième année consécutive qu'un colloque régional sur un thème relatif à la santé des jeunes est organisé, après "la crise suicidaire : quelles réponses collectives en PACA ?" et "santé et prévention : les jeunes en parlent, parlons en...". Il devrait se dérouler fin 2003.

Contact :

CRES PACA - Tél. 04 91 36 56 95

RAPPEL

Les 5 objectifs généraux du PRSJ à l'horizon 2005

- 1 - Dans les territoires et les quartiers vulnérables, réduire de 50 % la proportion d'enfants qui présentent des problèmes de développement à l'entrée à l'école élémentaire
- 2 - Promouvoir la mise en place d'une communication grand public transversale visant une représentation objective et plus positive des enfants et des jeunes
- 3 - Diminuer les récurrences de tentatives de suicide, en PACA, chez les adolescents et jeunes adultes à environ 10 % (contre 30 à 40%)
- 4 - Parvenir à 80% d'écoles et d'établissements ayant un programme d'éducation à la santé (contre aujourd'hui environ 50 %)
- 5 - Bâtir un système régional d'informations sur l'état de santé des enfants et des jeunes.

■ ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

CoDES 04 : santé et insertion des jeunes en difficultés

Un programme de promotion de la santé et d'intégration des jeunes en formation professionnelle dans les Alpes de Haute-Provence

Tout a commencé par une demande de la mission locale de Digne-les-Bains, qui souhaitait intégrer les thèmes de la santé et de la prévention dans ses programmes de formation destinés aux 16/24 ans. Le public visé était constitué de jeunes sortis du système scolaire et en formation professionnelle, pour lequel la santé n'est pas une préoccupation prioritaire.

Le CoDES 04 a donc mis en place un programme de promotion de la santé et d'intégration des jeunes en difficulté afin de prévenir les conduites à risques, action qui entre dans le cadre du PRS Jeunes et du programme de lutte contre la toxicomanie et la délinquance de la Préfecture.

Pour la deuxième année consécutive, Claudine Campy-Comte et Laurence d'Auribeau, les éducatrices de santé, animent des groupes de paroles auprès de 216 adolescents de la mission locale, du CFA René Villeneuve, du LEP Beau de Rochas ou du Lycée agricole de Carmejane.

Pour Anne-Marie Saugeron, directrice du CoDES : "il s'agit de donner des repères aux jeunes sur leur santé, de favoriser leur prise de parole, de les faire réfléchir sur leurs comportements".

Un intérêt accru porté à leur santé

La récente évaluation de cette initiative, réalisée à partir de questionnaires, révèle pour 2002 un impact positif.

En effet, 64% des jeunes se sont déclarés intéressés par les interventions, et 36% très intéressés. Le choix des thèmes les plus fréquemment abordés a révélé des préoccupations sur la sexualité, les drogues, le stress, la violence familiale, le deuil, les comportements alimentaires ou encore le suicide.

Selon les adultes référents, environ la moitié des jeunes a semblé être plus intéressée par sa santé après les interventions et des changements de comportements ont même été constatés. Un groupe a souhaité faire le point sur sa consommation de substances, certains ont fait le lien entre manque de sommeil et difficultés de concentration, d'autres ont modifié leurs habitudes alimentaires en mangeant moins gras et moins sucré ou commencé à mettre un peu d'ordre dans leur vie.

L'action a permis de gérer des cas personnels difficiles, comme le décès d'un père, la violence au sein d'une famille ou les conséquences de rapports sexuels non protégés.

Par ailleurs, la quasi-totalité des participants a noté que ces interventions avaient amélioré le climat et les relations au sein des groupes, favorisant les échanges, la complicité et la prise de parole même des plus effacés.

De l'avis de tous, une réponse aux questions des jeunes sur leur santé a été concrètement apportée.

Une initiative financée cette année par la DRASS, le FNPEIS, le Conseil régional, la Préfecture et les villes de Digne et Manosque (contrat local de sécurité).

Contact :

Anne-Marie Saugeron,

**Directrice, CoDES 04, 18 av. Demontgey,
04000 Digne les Bains,**

Tél. 04 92 36 76 62 - Fax 04 92 31 46 92



■ ALPES-MARITIMES

Prévention de l'obésité :

l'éducation nutritionnelle des enfants de la ZEP de Vallauris

Deux fois plus en excès de poids que la moyenne nationale, les enfants de quatre écoles maternelles bénéficient d'un programme de prévention porté par le CoDES

26 % des élèves de 9/10 ans et plus de 27% des 5/6 ans sont en surcharge pondérale dans la ZEP de Vallauris, c'est-à-dire qu'ils dépassent le seuil de surpoids et d'obésité, alors que la moyenne nationale s'élève à environ 13,5%...

Un tel constat épidémiologique, révélé en 2000 et 2001 par des enquêtes conjointes de la santé scolaire et du Conseil Général (PMI) auprès des enfants de grande section de maternelle et de CM1, a justifié le développement d'actions de prévention nutritionnelle précoce.

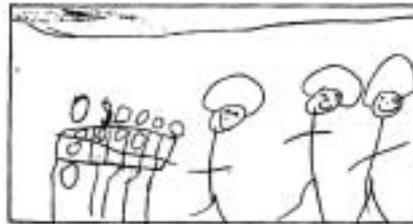
Un programme d'éducation nutritionnelle a été mis en place par le CoDES 06 (via les financements du PRS Jeunes) dans cette ville fin 2000, destiné aux enfants de maternelle, aux parents et aux professionnels.

Son objectif : favoriser l'acquisition de comportements alimentaires favorables la santé chez les plus jeunes, et en évaluer les résultats dans trois ans lorsque ces enfants seront en CM1.

Plus de 1.000 personnes y participent : près de 600 enfants issus des quatre écoles maternelles de la ZEP, Éducation nationale, mairie, restauration scolaire, Conseil général, CMP, médecins libéraux et associations.

Pour Pascaline Durand, coordinatrice au CoDES : *"L'action cible les enfants et leurs parents pour les sensibiliser aux bienfaits d'une alimentation équilibrée, adaptée au budget familial.*

Mais elle vise aussi à permettre aux professionnels d'intégrer dans leurs pratiques la dimension culturelle et sociale du comportement alimentaire des familles précaires ou migrantes.



"La fabrication du pain" par les enfants de grande section de maternelle de Vallauris

Parmi les actions mises en place, des ateliers sur l'alimentation animés par Dominique Rimbart, la diététicienne du CoDES, sont proposés aux grandes sections de maternelle, à raison de 6 séances.

Au programme : la découverte des céréales, la préparation de plats à base de fruits et légumes, la dégustation d'eaux...

Depuis septembre dernier, des goûters moins gras et moins sucrés, plus adaptés aux besoins des enfants, sont proposés à la récréation.

Pour les familles, des réunions autour de l'alimentation sont régulièrement organisées, et un livret de recettes doit être réalisé durant l'année scolaire.

Pour les parents en difficultés, le CoDES anime également, dans les associations de proximité, des ateliers sur le thème "Alimentation et petit budget".

Et trois formations à destination des professionnels sont prévues pour les mois à venir : alimentation et migrants (1 jour), prévention de l'obésité (1 jour) et attitude de l'adulte à la cantine (1 jour).

A noter que cette initiative intéresse le CHU de Nice et le Conseil Général, qui proposent de créer un comité de pilotage autour de ce projet.

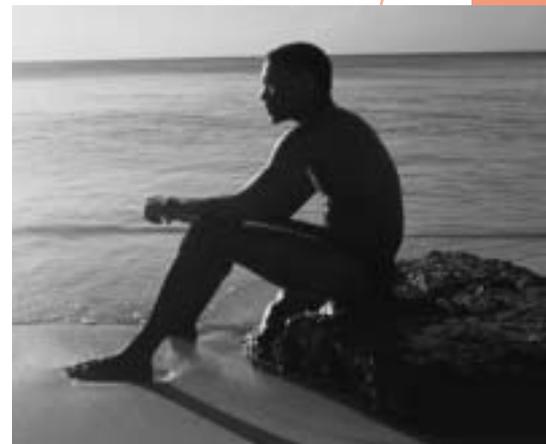
Contact : CoDES 06, Tél. 04 97 18 66 87

■ BOUCHES-DU-RHÔNE

Aubagne : un bel exemple de réseau autour de la santé des jeunes

Dans le pays aubagnais, un travail en réseau de longue date des professionnels s'est concrétisé par la création d'une association autour du mal-être des jeunes et, plus récemment, d'un Espace Santé Jeunes

Jeune directrice de la nouvelle structure, Véréna Sabatino nous fait l'historique de la prise en compte du mal-être des jeunes par les professionnels d'Aubagne et des communes alentours : *"Les états généraux de la santé de 1998 ont fait émerger un sujet fédérateur chez les professionnels comme chez les jeunes : le mal-être des adolescents.*



Dès lors, un réseau informel s'est mis en place sur le bassin aubagnais, réunissant dix structures partenaires : la mission locale, le service pédiatrie du centre hospitalier d'Aubagne, l'intersecteur de pédo-psychiatrie, l'Éducation nationale et son service de santé scolaire, la ville d'Aubagne, les parents d'élèves, l'AMPTA, le foyer des jeunes travailleurs Saint-Thomas, le collège Lou Garlaban et le PJJ. Pendant trois ans, des réunions à un rythme mensuel ont permis une reconnaissance mutuelle, un décloisonnement et des échanges de pratiques, mais aussi l'organisation de formations communes."

Suite page 6



Programme régional de Santé

Santé des enfants et des jeunes
Provence, Alpes, Côte d'Azur

(suite de la page 5)



Dès 2000, le réseau est financé dans le cadre du PRSJ et se structure.

La création de l'association "Collectif santé jeunes du pays aubagnais" en est l'aboutissement, avec pour mission d'améliorer la santé des 11/25 ans du secteur géographique et notamment de prévenir les tentatives de suicide.

Porté par le Collectif et destiné à proposer un lieu d'accueil et d'écoute des jeunes et de leurs parents, un Espace santé jeunes ouvre ses portes fin 2002 avec quatre salariés. Situé 18 bd Gambetta à Aubagne, il est ouvert du mardi au samedi de 12h00 à 19h00.

Ses animateurs de prévention interviennent également à la demande dans les collèges, les lycées et les organismes de formation du secteur.

Un travail intéressant est notamment en cours sur le thème de l'image de soi avec des élèves de sixième. "Il s'agit d'une réflexion autour de la signification de son prénom, des événements du jour de sa naissance, de la mise en scène de son image avec la collaboration d'un photographe, des notions de métier et de culture familiale..." commente Véréna Sabatino.

Cette année, deux formations à destination des professionnels seront en outre organisées : sur les relais de proximité en éducation pour la santé (par la CPAM) et sur l'homophobie.

**Contact : Véréna Sabatino,
ESJ Aubagne et Collectif santé jeunes
du pays aubagnais, Les Tuileries,
18, bd. Gambetta, 13400 Aubagne,
Tél. 04 42 84 41 08 - Fax 04 42 82 14 36**

■ VAR

Soutien à la fonction parentale : une "maison verte" à Draguignan **La "Maison Soleil", qui fonctionne selon les principes de Françoise Dolto, est un lieu de socialisation des jeunes enfants et de prévention précoce des troubles relationnels**

La "Maison soleil" a ouvert ses portes début 2001 à Draguignan, au rez-de-chaussée d'un immeuble du quartier des Collettes, créée par l'association Droits de Cité. Aujourd'hui, une soixantaine de familles y viennent régulièrement.

Lieu d'accueil et d'écoute des enfants de moins de 4 ans et de leurs parents, la structure fonctionne selon le principe des "maisons vertes" créées par Françoise Dolto dans les années 1970.

"Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte référent, parent, grand-parent ou assistante maternelle. L'objectif est de les préparer progressivement à l'entrée à l'école maternelle par un travail sur la séparation. Les enfants font l'apprentissage de la vie en société et de ses interdits, sous le regard de leur maman, en toute sécurité", explique Renée Bedrane, psychologue et responsable de la structure.

Ni crèche ni halte-garderie, la Maison soleil est un lieu charnière entre l'univers familial et l'univers social, où l'on peut venir à sa guise, sans inscription préalable, gratuitement et dans l'anonymat.

Ouvert quatre après-midis par semaine, il accueille une dizaine d'enfants accompagnés, et fonctionne avec une équipe de trois psychologues, d'une psychomotricienne, d'une puéricultrice et de trois bénévoles.

La prévention des troubles relationnels

Mais la socialisation précoce des moins de quatre ans n'est pas le seul intérêt de ce lieu.

Car la Maison soleil s'adresse aussi aux mamans ayant des difficultés relationnelles avec leur enfant, repérées par la PMI ou la maternité. Ces mères trouvent alors auprès des professionnels



une écoute et des conseils, confrontent leurs expériences avec d'autres, et sont confortées dans leur rôle parental. *"Mais surtout, commente Renée Bedrane, les mamans ont ici l'occasion de porter un autre regard sur leur enfant, de le voir se comporter avec les autres; il peut s'établir une relation privilégiée avec l'enfant et avec d'autres mamans dans la même situation".*

Se rendre à la Maison Soleil permet aussi à de nombreuses mères élevant seules leurs enfants de rompre leur isolement.

Véritable lieu ressource pour les familles, avec les permanences de la Sauvegarde de l'enfance et des conseillères conjugales de l'AFCCC*, l'association organise aussi des animations d'éveil corporel et de musique pour les enfants et les parents. Elle a mis en place un soir par mois un groupe de paroles destiné aux parents pour parler de l'éducation et de la santé de leurs enfants. Elle anime par ailleurs le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) pour la Dracénie, qui regroupe les acteurs locaux de la parentalité, PMI, écoles et associations concernées.

* AFCCC : association française des centres de conseillères conjugales

**Contact : Renée Bedrane,
La Maison soleil, Droits de Cité,
HLM Les Collettes, Bât.E,
83300 Draguignan,
Tél./Fax 04 94 67 32 97**

■ VAUCLUSE

Miser sur la parentalité, une alternative la répression

Le collège Clovis Hugues, à Cavaillon, multiplie les initiatives auprès des parents d'élèves, pour les inciter à s'investir dans la scolarité de leurs enfants

Dans le cadre de son projet d'établissement et de son Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, le collège de Cavaillon a choisi de privilégier les actions autour de la parentalité. Classé réseau d'éducation prioritaire, l'établissement compte parmi les parents d'élèves de nombreuses familles en difficultés socio-économiques.

Au lieu de miser sur la répression des adolescents difficiles, le personnel encadrant mène depuis plusieurs années un travail de sensibilisation des parents et a même constitué avec eux un groupe de réflexion sur les relations école/famille. Pour Daniel Aubert, conseiller principal d'éducation : *"l'objectif est de nouer un contact avec les parents. Certaines familles ne sortent jamais de leur cité, il est difficile de les impliquer. Nous voulons rencontrer les responsables légaux des élèves en difficultés et les responsabiliser. Il s'agit de faire passer le message qu'une bonne scolarité nécessite le respect des règles de vie sociale de l'établissement."*

C'est dans cet esprit que toute exclusion d'un élève donne lieu à la convocation immédiate des parents au collège, et que les bulletins de notes sont remis en mains propres aux parents à l'occasion de réunions à la maison de quartier.

L'intégration des primo-arrivants

Pour favoriser l'intégration des élèves primo-arrivants, un accueil des familles est organisé avec le personnel encadrant, une assistante sociale du service social d'aide aux émigrants et une traductrice. Une quarantaine de familles, le plus souvent d'origine marocaine, est chaque année concernée. *"L'occasion de présenter le fonctionnement de l'établissement et de faciliter l'adaptation des adolescents qui n'ont*

jamais été scolarisés en France", ajoute Daniel Aubert. Cette initiative, évaluée par le Fasild*, se traduit également par des cours particuliers de Français pour les nouveaux élèves, à raison de 9 heures par semaine.

Autre initiative pédagogique permettant aux parents de mieux connaître le collège, son environnement éducatif et ses partenaires : l'organisation d'un forum d'une journée qui attire chaque année plus de 400 familles. La dernière édition s'est déroulée le 5 avril à la maison pour tous La Bastide, avec la participation de la police, de la gendarmerie, du CMPP, du CCAS, du Centre communal de prévention de la délinquance, de la PJJ, du service jeunesse de Cavaillon, des associations culturelles et sportives etc.

La nouveauté de l'année 2003, c'est aussi la création au sein du collège du club "Les mains agiles". Dans le cadre du groupe de travail école/famille, des mamans d'élèves originaires du Maghreb ont proposé d'animer pour les jeunes filles un atelier de travaux d'artisanat, de couture et de cuisine. Un bel exemple d'investissement parental dans la vie de l'établissement scolaire. Sans oublier que durant le dernier trimestre de l'année, le collège ouvre ses portes aux élèves de CM2 des écoles alentours, afin de préparer la rentrée en sixième dont on sait qu'elle représente une étape importante dans la scolarité des adolescents.

* Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations

**Contact : M. Daniel Aubert,
CPE, collège Clovis Hugues,
avenue famille Jouve, 84300 Cavaillon,
Tél. 04 90 06 61 00**

Troubles mentaux : dépistage et prévention chez l'enfant et l'adolescent

Un enfant sur huit souffre d'un trouble mental en France, qu'il s'agisse d'autisme, d'hyperactivité, de troubles obsessionnels compulsifs, d'anxiété, d'anorexie, de boulimie ou de schizophrénie. Une récente expertise collective de l'INSERM, réalisée à la demande de la CANAM, rassemble des données scientifiques et médicales sur ces troubles mentaux chez les enfants et les adolescents. Elle montre l'importance du dépistage précoce des problèmes psychiatriques et souligne les progrès récents des connaissances concernant leurs mécanismes d'apparition. Plusieurs recommandations sont proposées par les experts à l'issue de ce travail, consultables sur le site www.inserm.fr. L'ouvrage est disponible au CRES.



Soutien à la parentalité : le guide des acteurs varois

Les partenaires varois du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) viennent d'éditer un guide qui répertorie, sous forme de fiches, les actions de soutien à la parentalité et les acteurs qui les mettent en œuvre sur chaque territoire du département. Composé d'une centaine de fiches-actions, ce document est destiné aux acteurs de terrain du secteur associatif, social, médical, ou scolaire. Il a pour objectif d'informer les parents, d'offrir aux partenaires une meilleure visibilité du réseau, de capitaliser les savoir-faire et d'échanger sur les pratiques.

Rappelons que le REAAP est un dispositif national, porté dans le Var par la DDASS et la Sauvegarde de l'enfance (voir *Priorités Santé n°5*).

**Contact : La Sauvegarde
Tél. 04 94 93 30 30.**

■ ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

L'expression créative pour retrouver confiance en soi

L'association "La Canopée" organise des ateliers d'expression créative pour les publics en difficulté. Objectif : favoriser leur insertion sociale par une activité culturelle et de loisir

L'objectif de ces ateliers est de favoriser le développement personnel et l'épanouissement des participants par un travail sur des matériaux comme l'argile, la peinture, l'écriture. Organisés à Manosque tous les mardis après-midis, ils s'adressent tout particulièrement aux publics en difficulté, bénéficiaires du RMI ou présentant un problème d'addiction ; des personnes en souffrance, généralement orientées par les travailleurs médico-sociaux ou les partenaires associatifs.

Selon Hélène Michault, animatrice de La Canopée formée à ces techniques, "il s'agit de favoriser l'insertion sociale des participants par une activité culturelle et de loisir, de stimuler le côté créatif et les ressources de chacun. Le travail de la matière est libérateur et relaxant. C'est une expérience qui permet de prendre du temps pour soi et de partager ce moment avec d'autres personnes".

Chaque séance se termine par un temps de parole laissé aux participants pour exprimer leurs impressions par rapport au travail effectué et souvent mis à profit pour aborder bien d'autres thèmes. L'expression pratiquée en petit groupe (moins de 10 personnes) est en effet utile pour lutter contre l'isolement et le découragement qui peuvent apparaître lorsque la personne se sent seule face à ses difficultés sociales, familiales, relationnelles ou identitaires. Elle favorise la prise de parole et la capacité à établir des liens sociaux. Cette initiative bénéficie d'un partenariat avec la cellule d'appui RMI, le CCAS, le centre médico-social de Manosque, le CCAA... Elle a débuté en avril 2001 et devrait prochainement être proposée à Digne-les-Bains aux personnes présentant un problème avec l'alcool.

Contact : Hélène Michault, animatrice, La Canopée, 391, ch. de la Bugadière, 04180 Villeneuve - Tél./Fax 04 92 78 51 97

■ HAUTES-ALPES

Mission locale : rendre les jeunes acteurs de leur santé

Outre ses missions traditionnelles d'aide à l'insertion des 16/25 ans, la Mission Jeunes 05 développe depuis plusieurs années des projets autour de la santé, reposant sur la participation active de son public

Un agenda, un album de rap, une exposition de photos... la mission locale des Hautes-Alpes multiplie les approches pour mobiliser les 16/25 ans autour de la santé et de la prévention des conduites à risques.

Pour Françoise Dusserre, responsable du secteur action sociale de la structure, "notre souci est de les associer à la conception des outils, de les amener à découvrir leurs compétences personnelles puis de valoriser leurs productions".

Durant l'année 2002, une soixantaine de jeunes a ainsi participé à la production d'un CD intitulé "Le rap, la santé et les jeunes" : neuf chansons composées à l'occasion d'ateliers d'écriture ont fait l'objet d'un enregistrement et d'une édition à 1.000 exemplaires, à la grande fierté des participants.



Un album de Rap sur la santé

"Certains textes sur le tabac ("Amertume, ta mère fume"), la drogue ou le sida se sont révélés excellents. Un jeune réfugié Kosovar a parlé de son mal-être de façon très touchante...", ajoute Mme Dusserre.

En 2003, le projet santé a consisté en la réalisation d'un agenda, destiné aux publics en difficultés du département.

La nécessité de cet outil s'est fait ressentir car très peu de jeunes suivis par la mission locale possédaient un agenda pour noter les rendez-vous fixés dans le cadre de leur



Les messages de prévention conçus par les jeunes

accompagnement social et professionnel*.

Un concours offrant une prime aux créateurs des meilleurs messages de prévention a été organisé. L'agenda 2003 s'est transformé en un guide complet des acteurs du sanitaire et du social, comprenant de nombreux contacts utiles, et dont les 1.000 exemplaires ont été très rapidement épuisés.

D'année en année, les jeunes émettent le désir de continuer à travailler sur ce type d'actions (financées par le PRS et la MILDT) qui favorise l'expression de leur créativité et les amène à prendre conscience de comportements peu favorables à la santé.

Actuellement, ils finalisent la réalisation d'une exposition de photos sur le thème des risques liés à la consommation de psychotropes, intitulée "La santé, un autre regard", en partenariat avec Aides, le Cap et le CDDPA.

* notamment RMI et TRACE (Trajectoire d'accès à l'emploi).

Contact :

Françoise Dusserre, Mission Jeunes 05, 4, rue de la Charité, 05000 Gap, Tél. 04 92 53 92 38 - Fax 04 92 53 49 89.

■ ALPES-MARITIMES

SOS Amitié : pour maintenir le lien avec la vie

En proposant une écoute téléphonique 24h/24h tous les jours de l'année, SOS Amitié contribue à réduire la souffrance psychique des personnes en détresse et à prévenir le suicide

La première cause d'appel au 04 93 26 26 26 est la solitude. Elle amène à des états dépressifs, à des difficultés relationnelles ou à des problèmes humains plus ou moins graves, mais touche tous les adultes qui sollicitent SOS Amitiés Nice-Côte d'Azur. Cela fait quarante-deux ans que l'association existe dans les Alpes-Maritimes, et son succès ne s'est, malheureusement, jamais démenti.

Pour répondre à plus de 27.000 appels par an, un chiffre en progression constante, une cinquantaine de bénévoles se relaie jour et nuit dans les locaux de l'association.

Comme l'explique la directrice qui a souhaité conserver son anonymat, car elle est aussi « écoutante » dans l'association, *« nous proposons un espace de parole et une écoute attentive ; il s'agit d'un service d'urgence, les personnes qui nous appellent sont en état de crise, très angoissées, parfois sur le point de mettre fin à leur jour. Grâce à l'écoute proposée par les bénévoles, ils ont le sentiment d'exister et d'être entendus. Notre objectif est de desserrer leur angoisse, de clarifier leurs problèmes et de les aider à engager une réflexion. Le tout dans l'anonymat le plus total ».*

Les appels proviennent d'hommes et de femmes en très grande détresse, seuls, malades ou infirmes, de tous milieux sociaux et de tous âges, la moyenne se situant aux alentours de 55 ans. La plupart d'entre eux fait l'objet de traitements psychiatriques.

Les appels d'adolescents sont très rares, les jeunes ayant à leur disposition des services téléphoniques spécifiques.

Appeler SOS Amitié permet de bénéficier d'un soutien psychologique immédiat, et sans suivi. Quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit ! Bien qu'une concentration des appels soit enregistrée entre 7 heures du soir et 3 heures du matin.

Pour devenir écoutant à SOS Amitié et être confronté à autant de détresse, mieux vaut être armé psychologiquement. En plus d'une sélection pointue et d'une formation de quatre mois à l'écoute et à l'éthique, les bénévoles bénéficient de séances de parole organisées régulièrement pour leur permettre, à leur tour, de « vider leur sac ».

**Contact : SOS Amitié Nice-Côte d'Azur, BP 1421, 06008 Nice CEDEX
Tél. 04 93 26 26 26 - Fax 04 92 04 99 47**

■ BOUCHES-DU-RHÔNE

Accueil de jour Marceau et Consolat :

priorité à l'accès aux soins

La présence constante d'un accompagnateur santé au sein de l'association marseillaise - un pharmacien embauché dans le cadre du PRAPS - a permis de réduire les difficultés d'accès aux soins du public en grande précarité fréquentant l'ADJ

Cette action d'accompagnement des personnes vers les lieux de soins est née du repérage des problèmes de santé du public sans résidence stable accueilli à l'accueil de jour (ADJ) Marceau et l'ADJ Consolat, situés dans le 1^{er} et le 2^e arrondissement de Marseille.

Les deux sites sont chaque année fréquentés par plus de 1.600 personnes différentes. Ces hommes et femmes vivant dans la plus grande précarité ressentent une méfiance et un fort sentiment d'exclusion vis-à-vis du système de soins. Mais surtout, comme l'explique M. Vitti, directeur des deux structures *« ils ont une capacité exceptionnelle à endurer la douleur et à donner le change. Quand ils finissent par reconnaître le besoin de soins, ils ont recours aux dispositifs d'urgence ou hors droit commun ».*

Les pathologies rencontrées sont multiples, du diabète aux traumatismes en passant par les affections pulmonaires. Peuvent être cumulés chez une même personne des problèmes de pharmacodépendance, de souffrance psychique, d'affections dentaires et de pathologies hépatiques.

Pour faciliter l'accès aux soins et réinscrire ces hommes et ces femmes dans le circuit de droit commun, l'équipe de 10 personnes a été renforcée il y a deux ans par la présence d'un accompagnateur santé à temps plein.

Les 4 objectifs généraux du PRAPS

Le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) des publics en situation précaire, constitue le volet santé de la loi contre les exclusions du 29 juillet 1998. Afin de limiter les effets de la précarité sur la santé, le PRAPS se décline en quatre objectifs généraux :

- ▶ 1 : Optimiser les dispositifs **d'accès aux droits**, notamment afin d'accompagner la mise en œuvre de la CMU
- ▶ 2 : Améliorer le fonctionnement et la coordination des dispositifs existants afin de favoriser **l'accès aux soins** et leur continuité
- ▶ 3 : Favoriser et améliorer la prévention et la prise en charge de **la souffrance psychique**
- ▶ 4 : Développer les actions et coordonner les intervenants dans le champ de **l'éducation à la santé**

■ BOUCHES-DU-RHÔNE

(suite de la page 9)

Hervé Habert, pharmacien de formation, propose une écoute spécifique des problèmes de santé sous forme d'entretiens, oriente vers les médecins libéraux ou les structures de soins, incite à faire un bilan de santé (le centre Doria est partenaire). "Suite à ces orientations, il est important de s'assurer du bon déroulement de l'accès aux soins. Une nouvelle prise de rendez-vous, un accompagnement physique vers les lieux de soins peuvent s'avérer indispensables. Il faut éviter le report du suivi et de la prise en charge" ajoute-t-il.

L'accompagnement physique concerne essentiellement les hôpitaux de Marseille, les structures psychiatriques, les centres de cure ambulatoires en alcoologie, ou, pour des problèmes moins urgents, les médecins de ville. Il s'agit aussi d'organiser la sortie de la personne après une hospitalisation ou une cure de désintoxication.

L'ADJ développe également son offre en matière de prévention avec l'organisation hebdomadaire de séances d'information collectives sur la vaccination, l'alcool ou la souffrance psychique.

D'après le bilan qualitatif effectué par l'accueil de jour, 60% des actions menées ont donné lieu à un retour, qui s'est révélé positif trois fois sur quatre, puisque ayant entraîné l'amélioration de la situation administrative ou sanitaire de la personne. L'accompagnement physique, dans le cadre de suivis de longue durée, a quant à lui permis dans tous les cas d'engager ou de restaurer un processus de soins interrompu.

**Contacts : M. Vitti, M. Habert,
ADJ Marceau, 5A, place Marceau,
13002 Marseille,
Tél. 04 96 11 65 00 - Fax 04 96 11 65 05**

■ VAR

Prévenir les grossesses chez les adolescentes

L'Association Varoise pour le Planning Familial anime des séances d'information et d'écoute sur la sexualité dans la plupart des collèges et lycées du département

"Les statistiques ne sont pas particulièrement alarmantes dans notre département, explique Jeanine Braedlin, présidente du planning familial, mais nous avons constaté ces dernières années une recrudescence des grossesses chez de très jeunes filles, âgées de 13 à 14 ans, ainsi qu'une augmentation sensible du nombre de très jeunes consultantes au centre de planification du MFPPF."

Dans un contexte où l'information et la communication sont souvent déficientes, la grossesse est souvent vécue comme un moyen d'émancipation pour les adolescentes. La précocité de plus en plus grande de l'entrée dans la vie sexuelle et la baisse de l'autorité parentale favorisent également les prises de risques.

Observateur "privilegié" de cette situation, le MFPPF déplore les difficultés économiques, sociales, familiales ainsi que la misère relationnelle de ces jeunes filles, avant et pendant leur grossesse.

Il a mis en place depuis désormais trois ans un plan d'action en direction des 14/20 ans, en partenariat avec Interface Santé 83 (qui regroupe les services de santé scolaire de l'Inspection Académique) et les centres de planification du Conseil général.

Une initiative qui mobilise ses 13 salariés et 22 bénévoles et se traduit par l'organisation de modules d'écoute et de réflexion autour de la sexualité dans la plupart des collèges et lycées du Var (Toulon, Brignoles, Draguignan, Fayence, Le Luc). Les conseillères conjugales du planning interviennent auprès de groupes d'une quinzaine d'élèves et consacrent la séance à répondre aux questions posées par écrit et anonymement par les jeunes.

L'objectif est d'apporter des informations aux préoccupations intimes de certains,



d'améliorer les connaissances sur le corps, la sexualité, le respect mutuel dans le couple, la contraception ou les structures d'accueil.

Près de 8.000 collégiens et lycéens ont bénéficié l'an dernier de cette initiative, financée dans le cadre du PRAPS par la DRASS et l'Assurance Maladie, mais aussi par le Conseil Général du Var.

Les responsables du MFPPF souhaitent désormais porter leurs efforts vers les publics qui restent en dehors de son champ d'action faute de personnel, de moyens et de relais suffisants : à savoir les jeunes en difficultés scolaires, en CFA, SEGPA, ou GRETA.

Le planning estime par ailleurs indispensable d'inclure les parents à ce dispositif car un grand décalage existe entre leur propre sexualité et celle, vécue ou fantasmée, de leurs enfants.

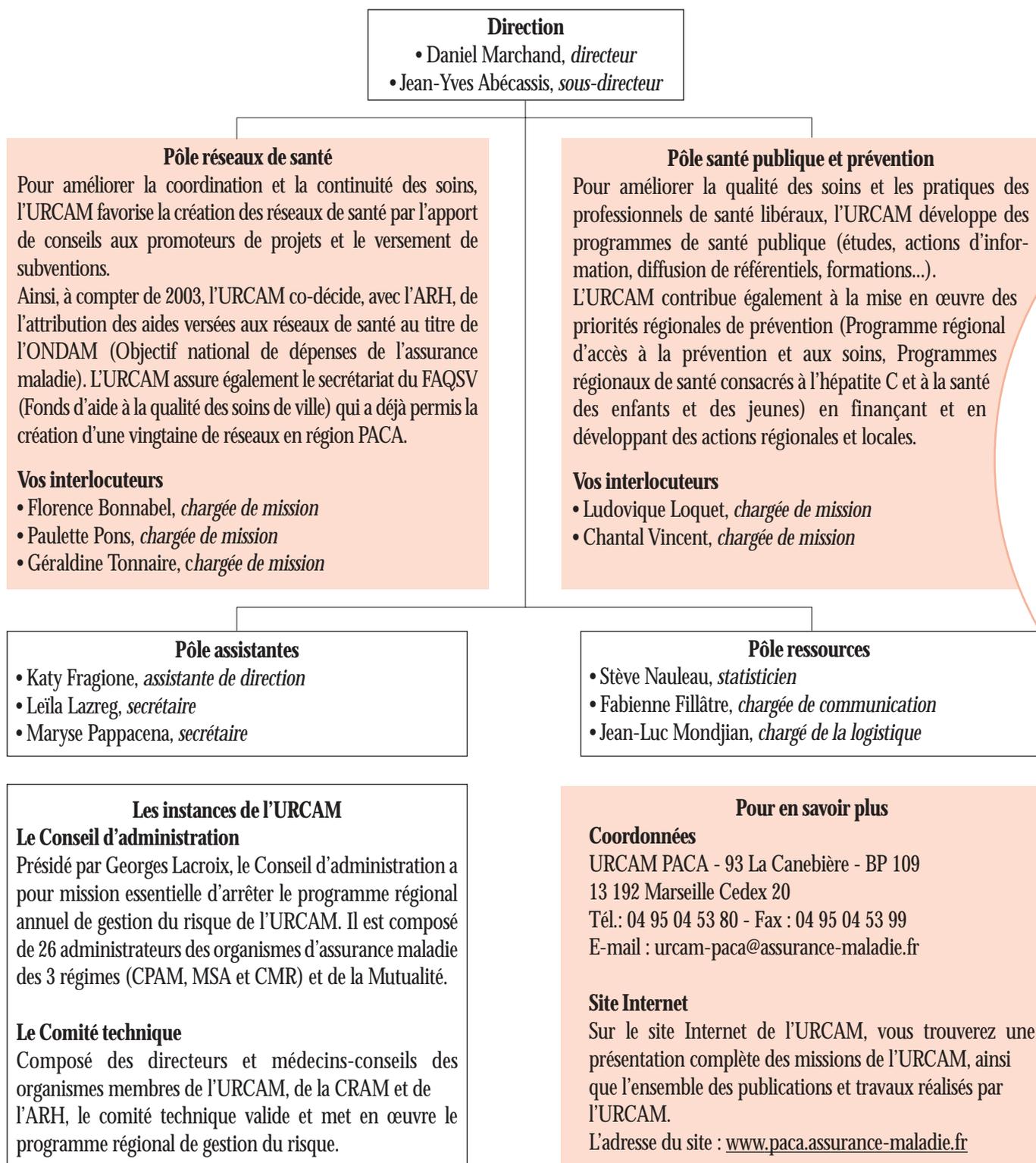
**Contact : Elisabeth Lamy, coordinatrice,
MFPPF, 12 rue Peiresc, 83000 TOULON
Tél. 04 94 89 70 00 - fax 04 94 93 19 48**



L'union régionale des caisses d'assurance maladie



L'URCAM réunit et coordonne l'ensemble des organismes d'assurance maladie de la région autour d'un objectif commun : garantir à tous un égal accès à des soins de qualité. Cette démarche s'organise autour d'un programme régional annuel, dont les principaux thèmes s'appuient sur les priorités de santé régionales et nationales. Sa mise en œuvre est assurée par les organismes d'assurance maladie et leurs services médicaux, en partenariat étroit avec les acteurs de la santé en région : ARH, DRASS, DDASS, URML, CRES, ORS...





Un état des lieux régional sur la contraception

Le CRES vient de réaliser un état des lieux des actions menées dans le cadre de la contraception en région PACA, à la demande de la DRASS. Afin d'obtenir un appui pour la réalisation de cette mission, un groupe de travail a été constitué début 2003, réunissant des experts dans ce domaine : chargés de mission aux droits des femmes, responsables des centres de planification des conseils généraux, associations départementales du mouvement français pour le planning familial, conseillères techniques des rectorats, URCAM, CRIPS, Conseil régional, Union régionale des médecins libéraux...

L'envoi d'un questionnaire et la réalisation d'entretiens téléphoniques avec les grands opérateurs ont permis de recenser plusieurs pistes d'intervention proposées par les acteurs :

- ▶ **au niveau du public** : intervenir auprès des jeunes scolarisés dès le CM2, du public jeune en ZEP, du public jeune déscolarisé, précaire ou fragilisé ainsi qu'auprès des femmes immigrées et des femmes sur leurs lieux de vie,
- ▶ **au niveau des moyens de contraception** : réduire le coût, promouvoir l'utilisation complémentaire du préservatif et de la pilule, développer l'utilisation du Norlevo, ou encore les nouveaux moyens de contraception auprès de certains publics (préservatif féminin, implant...), favoriser l'accès aux moyens de contraception,
- ▶ **au niveau de l'entourage** : impliquer les garçons et les hommes, associer les familles,
- ▶ **au niveau des acteurs** : impliquer les enseignants et les chefs d'établissements, faciliter le financement de postes, former les personnels de santé, les acteurs de prévention et les professionnels relais, mettre en réseau les acteurs y compris les libéraux, avoir plus d'hommes intervenant autour de cette problématique,
- ▶ **au niveau des interventions** : les formaliser par des conventions, les systématiser, intervenir au plus tôt auprès du public, mener une réflexion sur la puberté, le sexualité, la tendresse et le respect, développer les actions interactives (théâtre forum, groupes de parole), travailler dans la continuité, avec des moyens adéquats et évaluer les interventions auprès des adolescents,
- ▶ **au niveau des lieux** : améliorer la couverture géographique des interventions, la connaissance des lieux ressources (information, délivrance, IVG, N° vert),
- ▶ **au niveau de la législation** : développer l'information,
- ▶ **au niveau des enquêtes** : réalisation d'une étude sociologique sur le profil des mineures enceintes ou ayant recours à l'IVG, d'une étude auprès des femmes de 35 ans sur leur recours à la contraception ou pour mieux connaître les représentations masculines de la contraception.

Le rapport est consultable en intégralité au CRES, dans les CoDES et les DDASS de la région, ainsi qu'en synthèse sur le site internet www.cres-paca.org.

Contact : CRES, Tél. 04 91 36 56 95

Cancer du sein : une campagne régionale auprès des femmes en situation de précarité

Le CRES a été chargé de la mise en œuvre d'un plan d'information ciblant les femmes en situation de précarité ou isolées de la région. Il s'agit de les inciter à participer au dépistage organisé du cancer du sein désormais mis en place dans les six départements de PACA. 650.000 femmes de 50 à 74 ans sont potentiellement concernées.

Trois axes d'intervention sont prévus pour l'année 2003.

Tout d'abord, la mise en place de formations de relais (une quarantaine), qui seront assurées par les CoDES. L'objectif consiste à former les professionnels sanitaires et sociaux travaillant auprès des femmes au fonctionnement du dépistage dans leur département.

Une affiche et une brochure d'information destinées aux femmes et distribuées sur les lieux de vie sont en cours de conception ; ces outils de communication viendront en complément de la campagne nationale grand public de la Ligue contre le cancer, de l'Assurance Maladie et de la DGS.

Enfin, un dispositif de presse sera mis en place, combinant l'achat d'espaces publicitaires et l'organisation d'émissions sur les radios communautaires actives de la région.

A noter que cette campagne est financée par l'État, et pilotée par un groupe de travail réunissant la DRASS, les structures de gestion départementales du dépistage, l'Assurance Maladie et la Ligue contre le Cancer.

Contacts : CRES, Zeina Mansour et Lisbeth Fleur - Tél : 04 91 36 56 97

Formation à l'évaluation : phase 2



Pour la deuxième année consécutive, le CRES a organisé en mars une formation à l'évaluation des actions d'éducation et de promotion de la santé pour une soixantaine de professionnels, porteurs de projets ou institutionnels. Animées par Chantal Vandoorne, de l'Université de Liège en Belgique, les sessions se sont déroulées à Peyruis, La Baume les Aix, Théoule sur Mer et Marseille. Il s'agissait, autour d'études de cas, de préciser la méthode proposée (APEP de Demarteau) qui s'avère être un bon outil d'évaluation, mais également un moyen indirect d'améliorer la méthodologie de projet dans son ensemble. Cette phase de concrétisation des notions et d'appropriation du circuit objectifs / critères d'évaluation / indicateurs d'évaluation, a semble-t-il permis à une culture commune de se développer. A noter que la méthodologie proposée a été retenue dans la rédaction des cahiers des charges relatifs à l'évaluation du PRS Jeunes et du PRAPS. La formation était financée par la DRASS et l'Assurance Maladie.

Nominations

Zeina Mansour a récemment été nommée directrice du CRES et Nathalie Merle directrice du CoDES 13, suite au départ à la retraite de Madeleine Magnan, qui intervient après plus de vingt années au service de l'éducation pour la santé.

Ce départ a été l'occasion d'une chaleureuse cérémonie organisée le 10 janvier dernier, à laquelle participaient les présidents, les membres du bureau et du CA, les salariés ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et associatifs du CRES et du CoDES 13.

SELECTION BIBLIOGRAPHIQUE : L'EDUCATION THERAPEUTIQUE

Voici une sélection d'ouvrages disponibles au centre de ressources du CRES sur le thème de l'éducation thérapeutique

■ L'éducation du patient au secours de la médecine

SANDRIN-BERTHON
Brigitte, CFES

Paris : PUF, 2000, 198 p.

Cet ouvrage propose une nouvelle façon de soigner les malades en les considérant comme des acteurs de leur santé et non comme simples objets de soins, en réalisant un travail de promotion de leur santé et d'amélioration de leur qualité de vie, et en les considérant comme des partenaires. Professionnels de santé et de l'éducation, patients, témoignent ici des difficultés et des conditions de réussite de cette entreprise.



■ L'éducation pour la santé des patients.

Un enjeu pour le système de santé

DANDE Antonia,
SANDRIN-BERTHON
Brigitte, CHAUVIN
Florence (dir.)

Vanves : CFES, 01/07/2001, 183 p.

Réflexions issues du colloque européen des 10 et 11 juin 1999 à Paris sur les principes et méthodes de l'éducation du patient, sur la place du patient dans le système de soins, sur les pratiques et expériences de l'éducation du patient, sur ses perspectives de développement.



■ Éduquer le patient asthmatique

GAGNAYRE Rémi,
MAGAR Yves,
D'IVERNIS JF.

Paris : Vigot, 1998, 177 p.

Soigner l'asthme, c'est aussi éduquer le patient,

enfant ou adulte, pour qu'il participe pleinement à son traitement. Aujourd'hui, l'éducation du patient asthmatique ne peut plus se limiter à quelques informations ou conseils. Elle doit reposer sur une véritable démarche pédagogique avec des objectifs pertinents, des méthodes d'enseignement adaptées, une évaluation. C'est cette approche que proposent ici les auteurs, médecins et spécialistes de l'éducation du patient.



■ Éducation pour la santé, éducation thérapeutique : quelles formations en France ? État des lieux et recommandations

SANDRIN-BERTHON

Brigitte

Référence : Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction générale de la santé, 03/2002, 85 p.

Ce rapport met en évidence la place occupée par l'éducation pour la santé dans les programmes officiels de formation initiale des médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, infirmières et enseignants. Il consacre trois chapitres aux formations spécialisées, universitaires ou non, en promotion de la santé, éducation pour la santé ou éducation thérapeutique et l'implication de l'École nationale de la santé publique. Des recommandations sont formulées à l'issue de chaque chapitre afin de développer les mesures concrètes qui faciliteraient le développement des formations en éducation pour la santé. En préalable, les principes généraux que devrait respecter toute formation en éducation pour la santé sont rappelés.



■ L'éducation thérapeutique des patients.

Nouvelles approches de la maladie chronique

LACROIX Anne,
ASSAL Jean-Philippe

Paris : Vigot, 1998, 205 p.

A partir de l'exemple du diabète, est abordée une nouvelle approche de prise en charge des maladies chroniques : les patients apprennent à gérer leur maladie au quotidien, les médecins à soigner en incluant l'éducation thérapeutique dans le traitement du patient.



■ Savoir parler avec son médecin.

Le guide de la nouvelle relation patient-médecin

GREACEN Tim

Paris : Retz, 2000, 208 p.

Guide pratique pour mieux comprendre le système de soins et faciliter les relations avec son médecin : comment choisir le bon médecin, adopter un comportement efficace, mieux communiquer et faire valoir ses droits.



■ Guide pratique de la communication avec le patient. Techniques, art et erreurs de la communication

IANDOLO Constantino

Paris : MMI Editions, 2001, 192 p.

Cet ouvrage, destiné à l'ensemble des professionnels de santé, permet de connaître les processus généraux de la communication (verbale et non verbale), d'évaluer l'importance de la communication comme élément de base de la relation médecin-malade, d'identifier les motifs d'une communication manquée et enfin d'apprendre à localiser et à éviter les obstacles qui s'opposent à l'efficacité de la relation entre le médecin, le patient et son entourage.



■ Recommandations organisationnelles issues du séminaire national "Dépistage et prise en charge du diabète de type 2 : quelle organisation pour demain ?"

URCAM Franche-Comté, ALFEDIAM, ASAVED Jura

Besançon : URCAM Franche Comté, 1999, 82 p.

Dans le cadre de ce séminaire national, des recommandations stratégiques, organisationnelles et rapidement opérationnelles ont été produites sur les thèmes du dépistage, de l'éducation thérapeutique du patient, des prises en charge diététique et podologique et de l'organisation des soins du diabète de type II.

Contacts :

Gaëlle LHOURES et Nathalie CORNEC,
documentalistes, CRES Paca,
Tél. 04 91 36 56 98, Fax : 04 91 36 56 99,
Mail : cres-paca@wanadoo.fr

Dossiers en ligne sur le site du Ministère de la santé :

* Le point sur l'éducation thérapeutique du patient :
<http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/eduther/a/index.htm>

* Le point sur l'asthme :
<http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/asthme/index.htm>



L'effet "génération" dans les représentations sociales de la drogue

Un article de **Lionel Dany**, Observatoire Régional de la Santé PACA, Marseille, Laboratoire de Psychologie Sociale, Université de Provence, Aix-en-Provence.

Nous avons entrepris, au sein du Laboratoire de Psychologie Sociale de l'université de Provence, une série d'études portant sur les conceptions et usages associés aux substances psychoactives (Dany et Apostolidis 2002, Apostolidis et Eisenlohr 2002). La présente étude avait pour objectif d'explorer le champ des représentations liées à l'objet "drogue", en fonction de l'âge des individus, autrement dit nous souhaitons juxtaposer le discours de deux générations différentes sur ce thème.

La drogue est un objet social par excellence tant elle fait intervenir des systèmes de régulations sociales et normatives. Dans le contexte actuel, de redéfinition permanente¹ des dangers attribués aux substances psychoactives, il semble opportun de s'intéresser aux représentations sociales que les individus élaborent à leur égard. En effet, les représentations, que l'on peut assimiler à des "formes de pensées de sens commun", permettent la construction de connaissances plus ou moins élaborées qui s'opposent bien souvent celles de l'expert ou du scientifique (Guimelli, 1999). Étudier les représentations sociales de la drogue, va donc nous permettre d'explorer les perceptions et images véhiculées, par les individus, vis-à-vis de celle-ci, et de mettre à jour les mécanismes qui régissent les catégorisations (en terme de danger et d'interdit) qui lui sont associées.

Les usages de drogues sont des pratiques éminemment sociales, régulées par des déterminants sociaux tel que l'âge, ainsi la consommation de substances psychoactives touche avant tout les jeunes, à l'exception des médicaments psychotropes et des consommations quotidiennes d'alcool (OFDT², 2002). A travers cette recherche, qui se veut exploratoire, nous avons exploré l'impact de l'appartenance sociale (via l'âge) sur ces phénomènes représentatifs.

Cette étude a été réalisée, à partir d'entretiens de recherche, auprès de 50 personnes : 25 personnes de 18-25 ans (13 hommes et 12 femmes) et 25 personnes de 45-65 ans (13 femmes et 12 hommes) sur la commune d'Aix-en-Provence.

Dans un premier temps, nous aborderons successivement différents points issus de l'analyse thématique, afin d'appréhender les "logiques" à travers lesquelles les individus s'approprient cet objet. Dans un deuxième temps nous mettrons en évidence en quoi celles-ci permettent de différencier les deux groupes de notre échantillon (les plus jeunes et les plus âgés).

Un monde de "peur" vs un monde de "distinction"

La représentation de la drogue, à travers l'analyse des propos spontanés des individus, est davantage associée à un univers anxiogène pour les personnes les plus âgées. Pour ces dernières, la drogue est assimilée à l'image d'un "fléau", comparée par analogie à une maladie qui se transmet d'individu à individu "... c'est presque une épidémie, parce que les drogués amènent d'autres personnes dans leur spirale infernale..." (Femme, 52 ans).

La désagrégation du lien social, la drogue provoquant une rupture de contrat du lien social "... (en se droguant) on devient feignant... on s'exclue de la société..." (Homme, 60 ans) ; mais aussi les signes physiques de sa consommation (renvoyant un contenu stigmatisant) "les gens qui se droguent on les reconnaît tout de suite..." (Homme, 54 ans) sont perçus comme les symptômes de cette maladie.



Les propos spontanés des plus jeunes se distinguent de ceux de leurs aînés, ils sont orientés vers la distinction, la catégorisation des substances. Ces derniers parlent des drogues quand ils parlent de la drogue. Les distinctions opérées, le sont sur la base de la dangerosité associée aux différentes substances "... il faut faire la différence entre les drogues douces et les drogues dures..." (Femme, 19 ans), mais aussi sur leur aspect légal (substances licites vs illicites).

La place du "fait divers" dans les représentations des personnes les plus âgées

Les propos des personnes les plus âgées sont émaillés de références aux "faits divers", les événements relatés sont ceux lus dans la presse, ou que d'autres personnes ont porté à leur connaissance "... je connais par exemple des milieux familiaux c'est quelques exemples de personnes qui sont tombées dans des engrenages épouvantables quoi, d'en arriver aux faits divers meurtres et compagnie..." (Femme, 48 ans).

Ces récits mettent en scène la violence du drogué face aux autres et tout particulièrement face à sa propre famille. Violence qui trouve son origine dans une double perspective, incluant la recherche d'argent et la perte de contrôle liée à la consommation de drogue. Cette violence s'exprime sous diverses formes, allant du vol au meurtre. Pour nos interviewés, l'agression et/ou le meurtre parental représente le dernier niveau d'avilissement du drogué. Cette remise en cause "ultime" de la parentalité revêt une importance symbolique forte pour ces personnes qui sont, dans leur grande majorité, parents voire grands-parents.

L'élaboration des "savoirs"

Pour les jeunes que nous avons interrogés, les "savoirs" sur les drogues sont issus quasi-exclusivement de leur environnement social, qu'il s'agisse d'expériences individuelles (expérimentations et consommations personnelles de substances) ou collectives (consommations de personnes proches, visibilité sociale de la consommation).

Pour les personnes plus âgées ce sont les médias (journaux télévisés, presse écrite, mais aussi films de fiction) qui sont cités comme source d'information sur les drogues et leurs contextes d'usages "... d'après ce que je peux en lire ou écouter dans les différents journaux, écouter dans les différents médias..." (Femme, 48 ans). Si le contact avec la cocaïne et l'héroïne reste marginal pour l'ensemble des personnes interrogées (tous âges confondus), on peut noter que la proximité aux autres substances est différente en fonction de l'âge des interviewés, notamment en ce qui concerne les substances illicites. La consommation de celles-ci (principalement cannabis et ecstasy) est davantage "visible" aux plus jeunes, justifiant à posteriori une certaine forme de banalisation des usages "... c'est connu dans le milieu étudiant même chez les jeunes c'est vachement répandu même très répandu..." (Homme 22 ans). Cette proximité installe une base d'expériences, dans laquelle les individus vont puiser pour élaborer leurs propos sur la drogue et négocier les dangers attribués aux différentes substances.

La drogue un problème de "jeunes"?

"La drogue c'est surtout les jeunes", ce type de propos est récurrent chez les personnes les plus âgées.

Il semble important, dans un premier temps, de souligner que pour ces personnes "les jeunes" constituent une catégorie homogène, un "groupe uniforme", la diversité des profils n'apparaissant pas dans leurs propos (diversité sexuelle également).

L'association entre jeunesse et drogue permet de souligner le rôle important accordé au cadre légal des substances dans la représentation que les personnes âgées ont de la drogue. Les drogues étant, pour ces personnes, préférentiellement définies à travers un contexte législatif. Les jeunes, en tant que consommateurs "principaux" de substances illicites deviennent par relation transitive³ "les drogués". Cette logique exclue donc en partie la consommation des substances légales du monde de la drogue. De même, cette logique dichotomique prend appui sur un discours portant sur les valeurs et la morale. Confrontés à un monde sans repère véritable, les jeunes finiraient par en perdre leurs marques et sombreraient dans la drogue "... les jeunes ne savent plus lutter... ils sont pas capables de se prendre en charge, voilà le gros phénomène de la drogue..." (Homme, 57 ans), "... ils (les jeunes) n'ont pas eu les repères nécessaires... ils sont perdus n'ayant plus réellement le sens des valeurs..." (Femme, 47 ans). Les plus jeunes quant à eux n'associent pas la consommation de drogue(s) à un groupe social en particulier, en effet, ils privilégient un discours qui met en avant la relation de l'individu face à la substance. Dès lors, ce n'est plus l'idée d'un "groupe à risques" qui prédomine, comme chez les plus âgés, mais celle d'un individu et de son histoire personnelle.



Le cannabis comme marqueur principal de la différence entre générations

La consommation de cannabis et/ou les contacts réguliers avec des consommateurs concernent quasi-exclusivement les personnes les plus jeunes. Pour ces individus, cette substance est perçue comme peu dangereuse mais illégale. De fait, elle va cristalliser la confrontation entre les différents types de catégorisation, qu'ils soient basés sur la dangerosité ou l'aspect légal des substances. Le meilleur exemple lié à cette confrontation renvoie à la comparaison opérée entre cannabis et alcool, ce dernier étant jugé comme davantage nocif tout en étant légal (les deux dimensions sont le plus souvent associées afin de souligner les incongruités de la situation) "... le cannabis... des études ont montré que c'était moins dangereux que l'alcool et pourtant l'alcool tout le monde peut en boire" (Femme, 23 ans). Toutefois les propos des plus jeunes ne sont pas emprunts de prosélytisme mais plutôt d'une certaine forme de "pragmatisme". Pour eux, la dangerosité doit être

le critère de toute catégorisation, remettant ainsi en cause une classification héritée culturellement qui ne prend pas en compte (pour eux) la réalité objective des effets des substances "... les lois ne reflètent pas vraiment la réalité..." (Homme, 24 ans) ; "... en France tu peux fumer (du tabac) et boire c'est une question de culture..." (Homme, 18 ans). Pour les plus âgés, le cannabis reste une substance au contour flou. Si sa moindre dangerosité est soulignée par certains, il n'en reste pas moins qu'est présente, pour un grand nombre, la peur de l'escalade vers d'autres drogues plus dures à la suite de la consommation de cannabis "... et bien de la drogue douce tu passes à la drogue dure..." (Femme, 55 ans). Cette théorie de l'escalade est absente chez les plus jeunes.

Quel impact des discours préventifs?

Il serait prétentieux à travers cette étude de prétendre mettre en évidence les différents mécanismes d'appropriation des discours préventifs par les individus. Toutefois il nous semble que certains aspects mis en évidence par l'analyse thématique méritent d'être soulignés, dans l'objectif de poser une base de réflexion sur le rôle joué par les communications préventives dans l'élaboration des représentations.

On observe dans le discours des plus âgés, que ce sont les caractéristiques endogènes de la substance qui lui confèrent son statut de drogue, en d'autres termes "la drogue, c'est mauvais, c'est mal". Pour les plus jeunes, le statut de drogue d'une substance se négocie constamment au regard du rapport que l'individu va entretenir avec elle. Ce statut, pour eux, n'est donc ni institué ni statique, mais repose sur l'expérience personnelle des individus.

Cette diversité de conceptualisation comporte certaines analogies avec les discours préventifs véhiculés depuis un certain nombre d'années sur la drogue. Les premiers messages des campagnes de prévention mettaient en scène la drogue comme un "mal personnifié" seul responsable des toxicomanies : "La drogue c'est de la merde" ; "La drogue parlons-en avant qu'elle ne lui parle". Plus récemment les discours préventifs ont privilégié le rapport aux substances comme base de réflexion sur la drogue, l'objet autonome devenant de fait le produit d'une relation particulière entre une substance et un individu : "La dépendance, ça commence quand ?" ; "Et vous, vous en êtes où avec l'alcool ?". Peut-on pour autant mettre en parallèle l'appropriation des discours préventifs avec un effet de génération ? Si cette piste de réflexion mérite d'être explorée, il convient de ne pas omettre dans cette réflexion le rôle essentiel joué par les interactions que les individus développent avec les différentes substances, ce que nous nommerons la distance à l'objet. Comme le souligne Abric (2001), un groupe impliqué dans une relation effective avec

un objet, privilégie dans la construction représentationnelle des éléments descriptifs et pragmatiques, contrairement au groupe "éloigné" de l'objet qui privilégie des éléments évaluatifs renvoyant de fait à une représentation plus "idéologique" de l'objet.

Pour conclure ?

Ces résultats mettent en évidence que les représentations élaborées vis-à-vis de la drogue renvoient à des composantes différentes de la réalité sociale, qu'il s'agisse de l'appartenance sociale des individus (âge) ou de la proximité aux substances (pratiques comprises), chacune participe au caractère polysémique de l'objet drogue.

Face à ces résultats, un certain nombre de pistes de réflexion peuvent être proposées :

- Prendre en compte les représentations constitue un enjeu en terme de prévention. Ces représentations, qui sont le reflet d'une réalité reconstruite en lien avec les insertions spécifiques des individus dans le groupe social (âge, environnement social) mais également avec les pratiques de consommation des individus, influencent pour une part importante le sens qui va être donné aux messages préventifs diffusés vis-à-vis des substances psychoactives. Par conséquent, sous peine de ne pas être perçus voire d'être rejetés les messages préventifs doivent prendre en compte la pluralité des systèmes de représentations préexistants.
- Il apparaît important de travailler l'élaboration d'outils qui permettront de contrôler l'appropriation des messages préventifs par les individus, en prenant en compte l'effet des usages, voire les relations de familiarité, que ces derniers entretiennent avec les substances.

Références bibliographiques

- ABRIC, J.-C. (2001). L'approche structurale des représentations sociales : développements récents. *Psychologie et Société*, 4, 81-103.
- APOSTOLIDIS, T. EISENLOHR, S. (2002). Le rapport aux drogues chez des jeunes en situations de précarité à Marseille : enjeux pour la prévention. *Faires savoirs*, 1, 51-60.
- DANY, L. & APOSTOLIDIS, T. (2002). L'étude des représentations sociales de la drogue et du cannabis : un enjeu pour la prévention? *Santé Publique*, Volume 14 (n° 4), 335-344.
- GUIMELLI, C. (1999). *La pensée sociale*. Paris : Presses Universitaires de France. Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies. (2002). Drogues et dépendances : indicateurs et tendances. Paris : OFDT.
- ROQUES, B. (1999). *La dangerosité des drogues*. Paris : Odile Jacob.

1- La remise en cause actuelle du rapport Roques (1999) en est un bon exemple (*Le monde* du 26 octobre 2002).

2- Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies.

3- Si une drogue est de préférence une substance illicite et que les jeunes consomment davantage ce type de substance, ils peuvent être catégorisés comme "drogués".



● **Cycle de conférences-débats Adolescents 2003 "Je m'aime... je ne m'aime pas..."**, organisées par la Fondation de France et l'association Adolescents d'ailleurs et d'ici

- ▶ le jeudi 15 mai, "**Troubles de la corporéité à l'adolescence**", avec Brigitte Cadéac, le Dr David Cohen et le Dr Guillaume Bronsard
- ▶ le jeudi 19 juin, "**Repas de famille**", avec le Pr Gérard Schmit, Mme Edwige Antier et le Pr Marcel Rufo

Lieu : Centre méditerranéen de commerce international, Marseille

Informations : Christiane Dermadirossian, Tél. : 04 91 74 42 95

● **XXIV journées nationales de l'ANIT :**

Toxicomanies, santé mentale, sécurités

A Marseille, Palais des Congrès, Parc Chanot, de 8h45 à 16h30 le 5 juin, de 9h30 à 16h00 le 6 juin

Informations : Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie
Tél. : 04 78 56 46 00

● **"Santé et rayonnements non ionisants"**, colloque organisé par le CoDES 04 le 18 juin 2003 à Château-Arnoux, de 19h30 à 22h30. Il s'adresse aux médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, infirmiers et kinésithérapeutes.

Contact : CoDES 04, Tél. 04 92 36 76 62

● **Journée nationale de l'audition le 12 juin 2003**

Sixième édition autour de l'information et de la prévention des risques liés à l'audition.

Informations : Association Journée nationale de l'audition, 81, rue de la République, 69002 Lyon, Tél. : 04 72 41 88 50.

● **"Festival Clap Santé Jeunes 2003", le 27 et 28 juin 2003**

Troisième édition du festival du film vidéo de prévention des 15/25 ans au Palais des Congrès d'Antibes Juan les Pins, organisé par le CDPA 06. Une quarantaine de courts-métrages de jeunes réalisateurs amateurs seront proposés.

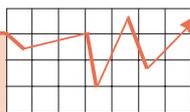
Informations : CDPA 06, Philippe Chassang, Audrey Merli - Tél. : 04 93 62 62 10

● **"L'autorité en panne... entre besoin de soumettre et choix d'éduquer"**, les 6 et 7 juillet 2003, organisé par l'Université de Provence, Marseille, pour les enseignants, formateurs, éducateurs... Une session de formation de formateurs aura également lieu du 5 au 10 juillet 2003.

Lieu : Université de Provence, Centre Saint-Charles, Marseille

Informations : Georges Chappaz, Tél./fax : 04 91 50 91 10

Chiffres



REPÈRES

21 C'est le nombre de nouveaux projets qui seront financés en région PACA dans le cadre du Fonds d'aide à la qualité des soins de ville (FAQSV), au titre de l'exercice 2002. Le montant total des subventions ainsi accordées s'élève à 7 millions d'euros. En 2001, 16 projets de professionnels de santé libéraux avaient été financés. (Source : URCAM)

31 % C'est le pourcentage des médecins généralistes libéraux de PACA faisant partie du panel de l'URML qui participent à un ou plusieurs réseaux de soins ou d'information officiellement reconnus. Rappelons que ce panel regroupe 600 généralistes qui se sont engagés à répondre sur 3 ans à six vagues d'enquêtes sur leurs pratiques. (Source : URML)

7 C'est le nombre de centres de cure ambulatoires en alcoologie (CCAA) existant dans les Bouches-du-Rhône : à Aix en Provence, Arles, La Ciotat, Martigues, Salon, et Marseille (Labadie et Sainte-Marguerite)

9 millions C'est le nombre de fumeurs en France qui ont envie d'en finir avec le tabac. (Source : INPES)

150.000 C'est le nombre de décès annuels imputables au cancer en France. L'objectif du plan cancer du gouvernement étant de diminuer de 20% cette mortalité à l'horizon 2007.

6 C'est le nombre de mois pendant lesquels l'ANAES recommande l'allaitement maternel. (Source : agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé)

52 C'est le nombre de personnes que tue chaque jour la maison en France (accidents domestiques), contre 21 pour la route. (Source : Institut de Prévention des Accidents Domestiques)

Priorités Santé

Bulletin d'information
du Comité Régional d'Education pour la Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur
178 Cours Lieutaud - 13006 Marseille
Tél. 04 91 36 56 95 - Fax 04 91 36 56 99

Directeur de la Publication
Professeur Jean-Marc GARNIER, Président

Rédacteur en Chef
Zeina MANSOUR,
Directrice

Rédaction
Lisbeth FLEUR
Chargée de communication

Conception graphique
Studio CARGO, Toulon (83)

Impression
Imprimerie Zimmermann, Villeneuve-Loubet (06)

Tirage : 3.000 exemplaires

Composition du comité de rédaction

Représentants de la DRASS, des six DDASS de la région,
du Conseil Régional, de l'URCAM, de la CRAM,
des rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, de l'ORS,
du Laboratoire de Santé Publique, des CoDES.

Merci de leur collaboration aux correspondants PRSI et PRAPS
des DDASS de la région : M^{mes} Masini, Hennegrave-Davin
et Dupont (DDASS 04),

M^{mes} Kessalis et Locuratolo (DDASS 05),
Mme Thibert-Daguet et M. Amiel (DDASS 06),
M. Coruble et M^{mes} Hatchigian et Tourame
(DDASS 13),

M^{mes} Decoppet et Amari (DDASS 83),
M^{mes} Montigny, Grange et Persec (DDASS 84).

N°6 - Janvier/Février/Mars/Avril 2003
Périodicité : 3 numéros par an
N°ISSN : 1628-2884

CRES Paca

178 Cours Lieutaud - 13006 MARSEILLE.
Tél. 04 91 36 56 95 - Fax : 04 91 36 56 99
e-mail : cres-paca@wanadoo.fr
Site : www.cres-paca.org

CoDES 04

Centre Médico-social,
18 av. Demontzey - 04000 DIGNE-LES-BAINS
Tél. 04 92 36 76 62 - Fax : 04 92 31 46 92
e-mail : codes.ahp@wanadoo.fr

CoDES 05

5, rue de Camargue - 05007 GAP Cedex
Tél. 04 92 53 58 72 - Fax : 04 92 53 36 27
e-mail : codes-05@wanadoo.fr

CoDES 06

Centre administratif, Bâtiment "Audibergue" - BP 7,
06201 NICE Cedex 3
Tél. 04 93 18 66 87 - Fax : 04 93 18 66 86

CoDES 13

6, rue Fongate - 13006 MARSEILLE
Tél. 04 96 11 16 63 - Fax : 04 96 11 16 67
e-mail : Codes.bdr@wanadoo.fr

CoDES 83

158, av. de la République, "Le Jean Bart" - 83000 TOULON
Tél. 04 94 89 47 98 - Fax : 04 94 92 80 98
e-mail : codes.var@wanadoo.fr

CoDES 84

1, rue Mourre, route de Montfavet
84000 AVIGNON
Tél. 04 90 81 02 41 - Fax : 04 90 81 06 89
e-mail : codesdu84@aol.com